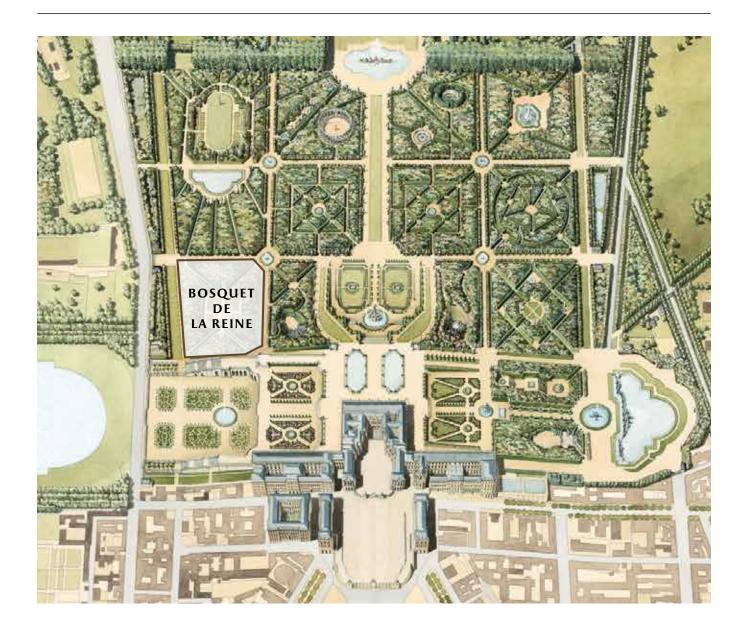




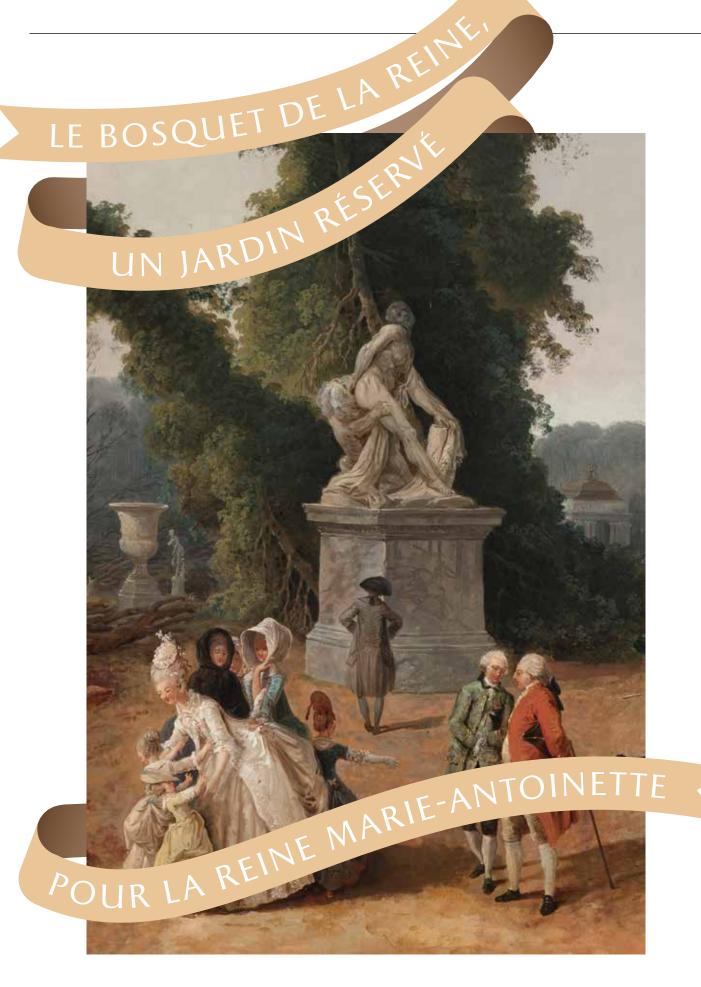
DOSSIER DE MÉCÉNAT





«Notre commerce avec le Nord de l'Amérique, l'Angleterre et ses colonies, nous en a fait acquérir un grand nombre que nous augmentons encore tous les jours. Une partie de ces nouvelles espèces n'étant pas suffisamment multipliées, ni assez parfaitement connues pour leur assigner les places et les terrains qui leur conviendront le mieux : je me contenterai dans ce catalogue alphabétique de parler succintement de celles qui peuvent dès à présent être employées dans les plantations des jardins dans le goût moderne [...]»

Essai sur l'agriculture moderne dans lequel il est traité des arbres, arbrisseaux, et sous arbrisseaux de pleine terre, dont on peut former des allées, bosquets, massifs, palissades et bordures dans un goût moderne. Abbé Pierre-Charles Nolin et Jean-Louis Blavet – 1755



Créé en 1776 à l'emplacement du Labyrinthe, ce jardin d'agrément prolongeant le parterre de l'Orangerie était composé spécialement pour la reine Marie-Antoinette afin qu'elle puisse disposer d'un lieu de promenade à l'écart des nombreux visiteurs.

Sa composition répondait aux goûts de l'époque pour les jardins paysagers et associait la rigueur des tracés à la française, chers à la Cour, à la divagation d'allées serpentines inspirées des nouveaux modèles anglais.

Création atypique des jardins de Versailles, le bosquet de la Reine est le seul bosquet dont la célébrité et la richesse résidaient dans ses composantes végétales.
Celui-ci privilégiait les buissonnements précieux et les essences nouvellement introduites en Europe. Autour de l'espace central ombragé de tulipiers de Virginie, le jardin conservait des franges boisées denses, échancrées de salles de verdure reliées entre elles par des allées sinueuses.

En 1784, il fut le théâtre de la rencontre nocturne entre le cardinal de Rohan et une prétendue Marie-Antoinette, épisode marquant de l'affaire du collier de la Reine. Jardin de fleurs, y étaient privilégiées les essences nord-américaines nouvellement introduites en France, comme le tulipier de Virginie, l'arbre à neige et l'arbre aux clochettes. C'est à Trianon que les premières graines de Tulipier de Virginie (*Liriodendron tulipifera*), ramenées en 1732, furent mises en culture pour être ensuite répandues dans les jardins.

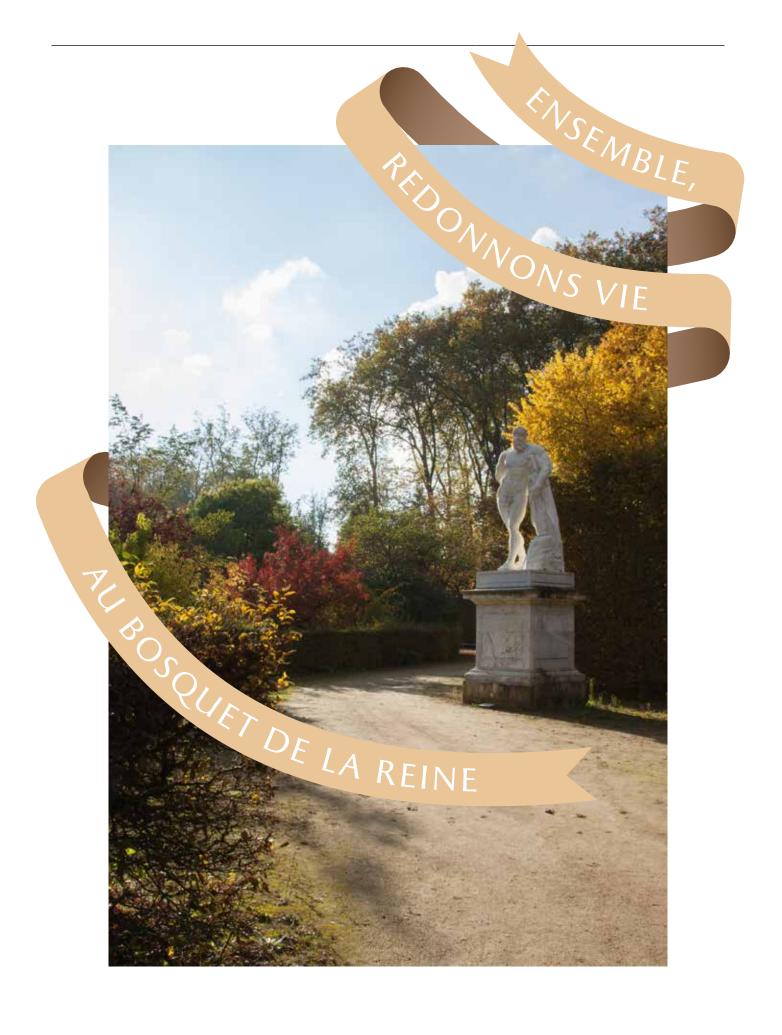
Au sein du bosquet, les tulipiers furent disposés suivant une trame régulière au sein de l'espace central, conçu comme un véritable salon de verdure. Autour, les boisements périphériques étaient composés d'arbres et d'arbustes d'essences variées, aux floraisons diversifiées et échelonnées. Quatre allées d'accès offraient une promenade ombragée et fleurie, tandis que les petites allées sinueuses menaient à des salles de verdure agrémentées de bancs en bois.

Les nouvelles espèces végétales, et notamment celles introduites du continent nord-américain (Virginie, Caroline du Nord, Canada), y trouvent une place de plus en plus importante, attestant de l'engouement pour la botanique vouée à l'enrichissement des jardins « modernes » à la fin de l'Ancien Régime.

«Le bosquet de la Reine est un Jardin à part.

Je crois qu'il n'y a point d'autre moyen pour le rendre agréable et multiplier l'espace, que d'en faire un Bosquet dans le goût moderne, de le composer de tous les arbres étrangers qui ont quelques agréments. Dans ce lieu il sera nécessaire de varier artistiquement la forme des arbres, celle des feuilles, la couleur des fleurs, le temps de leur fleuraison, et leurs différentes teintes de verdure...»

Gabriel Thouin, paysagiste, 22 octobre 1775



Fortement dégradé au cours des xix° et xx° siècles, le bosquet de la Reine n'est plus aujourd'hui qu'une pâle évocation de ce qu'il fut, bien qu'il conserve encore l'essentiel de sa composition d'origine.

Les allées aux frondaisons imposantes ont laissé place à des cheminements banalisés et la diversité botanique a disparu au profit de buissonnements uniformes.

La restauration du bosquet de la Reine est l'occasion de recomposer un bosquet dont les particularités botaniques constitueront l'élément principal du décor, tout comme architectures de treillages ou fontaines sont la richesse d'autres bosquets des jardins de Versailles.

La restauration a été précédée d'une recherche documentaire archéologique détaillée afin de retrouver le plus précisément possible les anciennes dispositions: plantations, mobilier, décor sculpté... Dans un premier temps, la replantation des tulipiers du carré central et des allées d'accès redonnera au bosquet toute sa particularité végétale datant de l'époque de Marie-Antoinette. Ce travail sera ensuite suivi par une replantation progressive des boisements périphériques. Les petites salles seront plantées d'arbres et d'arbustes à fleurs.

Les essences d'arbres et d'arbustes seront choisies dans une large palette végétale conforme à celle des jardins de la fin du XVIII^e siècle. Cette grande diversité d'arbres à fleurs donnera à chaque salle du bosquet une ambiance et une appellation particulière: salle des arbres à neige, salle des azéroliers, salle des sumacs de Virginie, etc.

Les travaux seront engagés à l'automnehiver 2019.

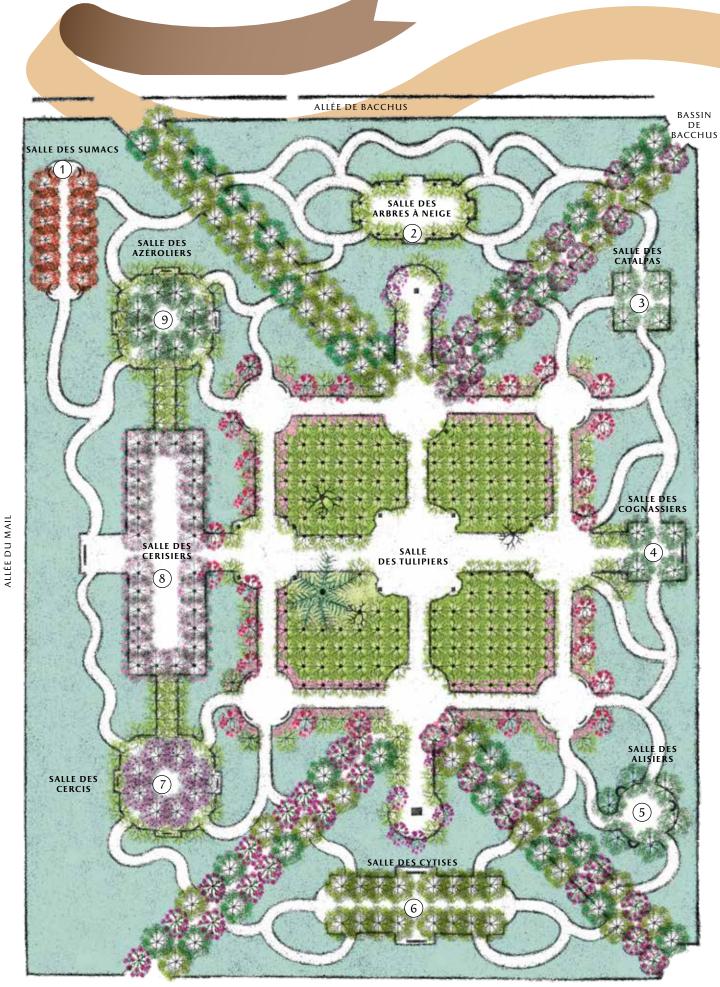
À l'occasion des 20 ans de la tempête de 1999, la replantation du bosquet de la Reine permettra au château de Versailles de poursuivre sa politique de restauration et de valorisation des jardins, véritable pendant végétal à la résidence royale.



LE TULIPIER DE VIRGINIE



Arbre favori de la reine Marie-Antoinette, qu'elle fit également planter dans ses jardins de Trianon, le tulipier de Virginie (ou Liriodendron tulipifera) est originaire du sud et de l'est des États-Unis d'Amérique. Introduit en France au début du XVIIIe siècle, cet arbre majestueux peut vivre jusqu'à 500 ans et s'élève généralement entre 40 et 60 mètres. Il se distingue par ses fleurs si parfumées en forme de tulipe ainsi que par ses larges feuilles, qui se teintent de roux et d'or une fois l'automne venu.



ALLÉE DE LA DORMEUSE

DU BOSQUET DE LA REINE

BUDGET PRÉVISIONNEL DE RESTAURATION: 2,2 MILLIONS D'EUROS

Aux côtés d'un ou plusieurs grands mécènes, particuliers et entreprises sont invités à prendre part à cette opération patrimoniale majeure en adoptant une salle fleurie ou un tulipier de Virginie.

Salle des cerisiers, salle des cytises	150 000 euros
Salle des sumacs, salle des arbres à neige	75 000 euros
Salle des azéroliers, salle des alisiers, salle des cercis,	
salle des cognassiers et salle des catalpas	50 000 euros
Tulipier de Virginie	1500 euros



SUMAC **RHUS**



ARBRE À NEIGE CHIONANTHUS VIRGINICUS



CATALPA D'AMERIQUE Catalpa Bignonioides



COGNASSIER DU PORTUGAL CYDONIA OBLONGA



ALISIER BLANC **SORBUS**



CYTISE LABURNUM ANAGYROIDES



ARBRE DE JUDÉE **CERCIS SILIQUASTRUM**



CERISIERS À FLEURS PRUNUS CERASUS



AZÉROLIER EN FRUITS **CRATAEGUS**